

Sur les chemins du Monastère

-> 18km; 330m D+



Lien openrunner de la trace gpx : http://www.openrunner.com/?id=645545



Le monastère de Baudon est un lieu de recueillement : respectez le calme de cet endroit.

Les chiens sont interdits : présence d'un Patou (inoffensif pour les VTTistes)



Informations

-Office de Tourisme de Rémuzat : www.remuzat-tourisme.com

04.75.27.85.71

-Néaclub : http://www.neaclub.com













Amis vététistes, vous allez cheminer sur un espace naturel remarquable qui constitue un lieu de vie, de travail et de pratiques diverses.

## VEUILLEZ RESPECTER LES REGLES D'USAGES

- -Ne pas s'écarter des chemins définis et balisés,
- -Ne cueillir ni fruits, ni fleurs
- -Ne pas camper, fumer, ni faire du feu
- -Ne pas perturber les troupeaux ; refermer les | barrières après les avoir franchies et tenir les | chiens en laisse
  - -Veiller à l'intégrité des propriétés traversées
  - -Rester discret ; penser aux autres et à la sérénité des lieux
  - -Ne pas laisser de déchets sur les sites traversés, ne laisser aucune trace de votre passage

Bonne randonnée en Pays de Rémuzat





Le Pays de Rémuzat, situé au cœur des Baronnies Provençales est un lieu de prédilection pour la pratique du VTT.

Entre Alpes et Provence, ce territoire de moyenne montagne comporte de nombreuses richesses naturelles et patrimoniales.

Vous y trouverez de nombreux parcours adaptés à votre niveau cheminant dans des endroits remarquables.



Itinéraire Bleu « Sur les chemins du Monastère »

